

Le magazine des habitants de

Nieul sur Mer

NIEUL, NOTRE PASSION COMMUNE - N°49 JUILLET 2020

► PAGE 4
Le nouveau
Conseil
municipal



Liberté • Égalité • Fraternité

5-6 • Dossier
Les délégations

10 • Budget
communal



En couverture :
Le nouveau Conseil municipal

3 En bref

L'actualité en synthèse

4-6 LE DOSSIER Le Conseil municipal

7 Entre-nous

Nieuil à l'heure du Covid-19

8 Vie locale

Le Conseil des Sages, le Conseil des enfants, le Comité des Fêtes

9 À l'honneur

Lauzières achève sa rénovation

10 Le budget communal

11 À savoir

De nouveaux agents à Nieuil

12 Agenda



Facebook.com/mairiedenieulsurmer

Mairie - BP 50013 - 17137 Nieuil-sur-Mer
mairie@nieuil-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Marc Maigné
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS

Maquette : Peuplades • Photos : Service Communication, J.P. Ouvrard • Impression : Imprimerie Rochelaise • Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240. Tirage 3 200 exemplaires.
• Dépôt 1^{er} semestre 2020.



nieuil-sur-mer.fr

Flashez pour visionner les anciens numéros ou pour en savoir plus sur la Commune

Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Je remercie la population de Nieuil-sur-Mer pour la confiance massive qu'elle nous a accordée et je mesure, soyez-en certains, l'ampleur de la tâche qui nous est confiée en ces temps complexes et difficiles.

Je m'engage, ici, devant vous, à toujours œuvrer dans le souci du bien commun et du service public, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Je m'engage à être le maire de toutes les Nieulaises et de tous les Nieulais, à être à leur écoute, à gérer leur quotidien de façon intègre, consciencieuse et réaliste, dans une logique de collaboration et de partenariat.

La participation citoyenne et le développement durable seront les deux axes forts de notre action : nous engagerons la commune dans la démarche "zéro carbone" aux côtés de la Communauté d'Agglomération ; nous la guiderons dans la transition écologique et dans une démarche de gestion durable et responsable ; nous continuerons à œuvrer pour le bien-vivre et le bien-vivre ensemble dans la continuité de nos prédécesseurs ; nous ferons du futur écoquartier du Champ Pinson un espace ouvert sur la commune, à l'architecture exemplaire, s'intégrant harmonieusement dans notre environnement.

Nieuil-sur-Mer nous offre un cadre de vie exceptionnel entre terre et mer que nous voulons préserver tout en continuant à améliorer l'accueil des familles et en leur apportant les infrastructures et les services nécessaires.

Nieuil restera une commune authentique, riche de son patrimoine, de son histoire, une commune qui se tourne vers l'avenir tout en étant fière de son passé, une commune où il fait bon vivre.

Nous venons de traverser, nous traversons encore, une crise sanitaire sans précédent. Cette crise a ébranlé notre quotidien, nos habitudes, nos convictions, nos valeurs. Elle a montré la fragilité de notre modèle économique, de nos structures, de nos organisations. Elle a prouvé les limites d'un schéma pensé mondialement. Elle a dénoncé l'attitude individualiste et ses dangers. Mais elle a aussi montré que l'empathie, la solidarité et l'entraide ne sont jamais aussi présents et aussi forts que dans la tourmente. À Nieuil, comme dans bien des villes et villages, des actions humaines et humanitaires se sont mises en place spontanément ; les liens intergénérationnels se sont renforcés ; la prise de conscience face à la nécessité de protéger la planète s'est renforcée ; un mouvement s'est enclenché dans les esprits reprenant la logique du « penser globalement et agir localement ». Cet esprit est également le nôtre et celui de notre ligne politique pour les six années à venir.

Avec vous, mes chers concitoyens, nous relèverons ce défi pour Nieuil, notre passion commune.

Marc Maigné, Maire de Nieuil-sur-Mer



Le maire, Marc Maigné, signant le procès verbal de son élection.



© J.P. Ouvrard

L'ÉLECTION DU MAIRE

Le 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal a été élu dès le premier tour. Avec 74,9 % des voix, la liste présentée par M. Maigné a remporté 26 sièges ; la liste présentée par M. Durieux, avec 25,10 % des voix, remporte 3 sièges.

Le 25 mai, après deux mois de confinement, le nouveau Conseil a été installé et le nouveau Maire a été élu. Marc Maigné succède ainsi au Maire sortant, Henri Lambert, qui a rendu son écharpe après 37 années de mandats électifs dont 12 en tant que maire.

▶ LA PHRASE ◀

« prendre ses fonctions en tant qu'élu c'est prendre conscience que l'on se met, durant six années, au service de la population et du service public »

Marc Maigné, lors du conseil municipal d'installation du 25 mai 2020

Le saviez-vous ?



Favoriser les liaisons douces et les déplacements peu polluants est une démarche engagée depuis longtemps par la commune. Elle concerne les pistes cyclables, l'appui des transports en commun... mais aussi le fonctionnement des services.

Pour réduire l'impact carbone des déplacements des agents, la commune a fait l'acquisition de deux véhicules électriques, l'un affecté en mairie et l'autre aux ateliers techniques.

Ces deux véhicules proviennent de la flotte de la CdA, laquelle en a fait don à la commune dans le cadre de sa politique « zéro carbone ».

Pour être informés à tous moments : mettez un panneau dans votre poche !



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Marc MAIGNÉ
Maire de Nieul-sur-Mer
Ressources humaines



Fabienne JARRIAULT
Première adjointe
Action sociale et Solidarité



Philippe GAFFET
Adjoint au maire
Enfance Jeunesse



Cécile ÉLAMBERT
Adjointe au maire
Finances



Patrick PHILBERT
Adjoint au maire
Urbanisme et Voirie



Anne CLÉMENT-THIMEL
Adjointe au maire
Environnement



Nicolas HOREAU
Adjoint au maire
Sports et Loisirs



Elise MANGALO
Adjointe au maire
Culture



Philippe ÉGREMONTÉ,
Adjoint au maire
Bâtiments

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sandra DUPEYRON



Jean-Paul BEAUVAIS



Marie-Christine BELLOC



Lionel LOISEAU



Valérie DEVAUD



Christophe DAVID



Amandine MOUILLERON



Philippe LEPAGE



Nathalie FILLON



Hédi DJELLOULI



Florence PHELIPPEAU



David LOUTREUIL



Carole GUÉRIN



Franck HILAIREAU



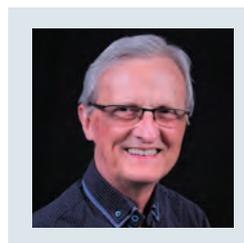
Marie-Paule DELAGE



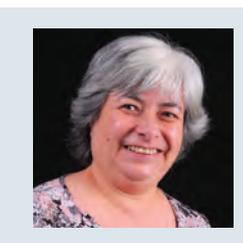
Tony ROUCHÉ



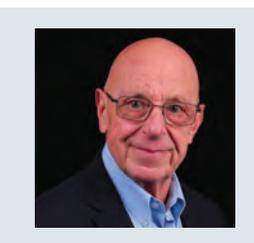
Frédérique VIGNERON



Philippe DURIEUX



Jacqueline CHEVALLIER



Christian TAVARES

LES DÉLÉGATIONS

Le mot du maire « Six années, c'est très court pour parvenir à construire et lancer un projet de territoire qui s'inscrit dans le temps. Même si nous savons qu'au fil de ces années nous devons adapter nos ambitions et nos projets aux réalités de la vie courante et aux aléas, la nouvelle équipe que nous constituons a d'ores et déjà jeté les bases solides de notre politique au service de Nieul et de ses habitants. En complément de mon éditorial, chaque adjoint vous présente les grandes lignes politiques de sa délégation ».



Action sociale et Solidarité

La parole à Fabienne Jarriault, 1^{ère} adjointe déléguée

« L'humain sera placé au cœur de toutes nos actions, dans le respect et l'implication dus à chacun. Nous mènerons des actions de prévention et de développement social afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Chaque action sera pensée avec vous et pour vous ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs :
V. Devaud, N. Fillon, D. Loutreuil, J.P. Beauvais, H. Djellouli,
M.P. Delage et C. Tavarès, membre de l'Opposition



Enfance Jeunesse

La parole à Philippe Gaffet, adjoint délégué

« Les axes inscrits dans notre PEL resteront nos fils directeurs : accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté ; renforcer la découverte et l'accès de tous les enfants et les jeunes à la ressource sportive, culturelle et artistique de la commune ; valoriser les initiatives et l'engagement des jeunes en les abordant comme acteurs à part entière de leur éducation ; veiller à leur intégration dans le projet éducatif ; valoriser le rôle éducatif des parents et favoriser la prise en compte et l'implication des familles ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs :
S. Dupeyron, M.C. Belloc, F. Hilaireau, M.P. Delage,
F. Vigneron et P. Durieux, membre de l'Opposition



Urbanisme et Voiries

La parole à Patrick Philbert, adjoint délégué

« Notre équipe s'attachera à développer un territoire entre terre et mer en y intégrant, au cœur des projets, les biens communs des citoyens : les marais, l'eau (potable, pluviale et usée), le Gô, les terres agricoles, les transports, le patrimoine bâti traditionnel, les réseaux. Ainsi nous construisons le Nieul de demain en répondant aux préoccupations d'aujourd'hui pour un futur durable et respirable pour les générations futures ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs :
J.P. Beauvais, L. Loiseau, C. David, P. Lepage, C. Guérin,
T. Rouché et C. Tavarès, membre de l'Opposition



Finances

La parole à Cécile Elambert, adjointe déléguée

« Permettre la réalisation des projets du programme politique, assurer un fonctionnement de qualité de la commune, le tout dans une attention constante de maîtrise des dépenses et sans alourdir la fiscalité : telle est la ligne de travail de la municipalité et de la commission Finances ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs :
S. Dupeyron, C. David, A. Mouilleron, H. Djellouli,
F. Phelippeau, L. Loiseau et J. Chevallier, membre de
l'Opposition



Environnement et Développement durable

la parole à Anne Clément-Thimel, adjointe déléguée

« Protection et accroissement de la biodiversité, résilience alimentaire, démarche « territoire zéro carbone » de la CdA sont les grands axes qui guideront les travaux de la commission Environnement et Développement durable sur les 6 années à venir, au travers d'actions diverses : fête de la nature, jardins partagés, plantations d'arbres, implantation de maraîchers bio, sensibilisation des citoyens et notamment des plus jeunes ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs : S. Dupeyron, V. Devaud, P. Lepage, N. Fillon, C. Guérin, F. Hilaireau, T. Rouché et J. Chevallier, membre de l'Opposition



Vie culturelle

la parole à Elise Mangalo, adjointe déléguée

« le projet du mandat est triple : révéler les talents des Nieulais.e.s au travers d'évènements ; faciliter l'engagement associatif ; permettre à tous de s'ouvrir à la culture artistique, littéraire et scientifique. Notre volonté est de créer du lien, de la mixité, du partage et de l'épanouissement dans le « bien-vivre nieulais ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs : V. Devaud, M.P. Delage, F. Phelippeau, N. Fillon, C. David, A. Mouilleron et P. Durieux, membre de l'Opposition



Sports et Loisirs

la parole à Nicolas Horeau, adjoint délégué

« Accompagner les Bureaux des associations à se développer et se renouveler dans le respect des valeurs de la vie associative que sont la solidarité, le partage, l'engagement. Durant ces six années, nous travaillerons sur quatre axes stratégiques qui seront illustrés par des actions concrètes, en privilégiant la qualité à la quantité : soutenir, s'engager, mutualiser, moderniser ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs : H. Djellouli, M.C. Belloc, F. Hilaireau, M.P. Delage, P. Lepage et P. Durieux, membre de l'Opposition



Bâtiments

la parole à Philippe Egremonte, adjoint délégué

« Avec le soutien de la commission, la municipalité souhaite engager la commune dans une croissance et une transition énergétique verte grâce à un programme de préservation du patrimoine et des projets raisonnés et durables. Nous souhaitons basculer à chaque opportunité de travaux sur des énergies positives et le stockage des ressources et, bien sûr, poursuivre l'accessibilité et le développement numérique ».

Composition de la commission : Mesdames et Messieurs : J.P. Beauvais, L. Loiseau, D. Loutreuil, C. Guérin, T. Rouché et C. Tavarès, membre de l'Opposition

Nieul à l'heure de la crise du Coronavirus... et de la solidarité

Par principe, on ne prévoit pas une catastrophe. Nous n'avions donc pas prévu la crise sanitaire du Coronavirus et la précipitation des événements ne nous a pas permis non plus d'anticiper les actions à mettre en place. La commune et les services municipaux ont donc dans un premier temps subi les événements et les mesures prises par les services de l'État. Puis ils se sont organisés autant que possible. Des reproches et des critiques ont pu être faits sur les actions de la commune, aussi nous vous proposons un retour sur les modalités de gestion de cette crise hors norme.

- **Dès le début de la crise**, la commune a communiqué via le site internet www.nieul-sur-mer.fr, quasi quotidiennement, pour vous tenir informés des mesures prises à l'échelle nationale, à l'échelle de la CdA et bien-sûr, sur la commune. Toutes les informations ont été relayées sur les panneaux d'information électroniques et sur la page Facebook « mairie-de-nieul-sur-mer ». L'application Panneapocket a également été lancée afin de vous informer de façon la plus réactive possible. Des courriers d'information du maire ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

- **Un plan de continuité des services publics a été mis en œuvre** dès le 17 mars pour assurer le fonctionnement des services indispensables, en lien avec la CdA et d'autres communes. Malgré le confinement et la mise en télétravail de la plupart des agents, les services ont été assurés dans la mesure du possible. La mairie est restée à votre écoute en continu et a assuré l'accueil du public sur rendez-vous jusqu'au 2 juin, date de sa réouverture.

- **La commune a fourni en gel hydroalcoolique et en masques chirurgicaux les enseignants des trois écoles** (qui ne recevaient pas d'équipement) ainsi que le personnel de l'EHPAD. Elle a également fourni du matériel technique et de restauration à l'EHPAD afin que la direction puisse organiser le confinement au sein de l'établissement. Elle a, avec l'aide de bénévoles, assuré la distribution des masques du Département et à ce jour, elle continue à mettre à disposition du public des masques en tissu (contact : CCAS 05 46 37 72 86).

- **Elle a réouvert les écoles malgré la complexité d'application du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale.** Ce sujet sensible a généré des mécontentements et des insatisfactions tant du côté des enseignants que des parents d'élèves, auxquels nous avons tenté de répondre avec engagement et responsabilité.

Des critiques ont été faites sur le manque d'information, alors que toutes les informations étaient en ligne sur le site internet ; des insultes ont été proférées alors que les services municipaux ont été assurés dans le respect de la loi d'urgence ; des reproches ont été faits parce que la déchetterie restait fermée, malgré la pression du maire, alors qu'elle relève de la compétence exclusive de la CdA.

Heureusement, cette crise a également vu naître sur la commune des mouvements d'entraide et de solidarité envers les plus fragiles. **Le collectif nieulnotrepassioncommune a ainsi fabriqué et distribué plus de 2 500 masques** en attendant que les commandes passées par la commune soient honorées ; les restaurateurs de la commune ont aimablement prêté à l'EHPAD, par l'intermédiaire de la commune, des tables afin d'organiser la prise de repas des résidents ; Madame Garreau, gérante du Super U, a offert au personnel de l'EHPAD et aux résidents des chocolats et des brins de muguet...

Merci à toutes et à tous d'avoir dépassé les difficultés de cette crise inédite pour qu'ensemble nous puissions nous adapter et nous protéger les uns et les autres, merci d'avoir contribué à ce bien vivre à Nieul que nous aimons tant.



Préparation de la distribution de masques aux habitants.

L'après crise ...

L'impact de la crise sur la gestion de la commune n'est pas anodin. Outre l'installation des nouveaux élus et l'élection du maire qui ont eu lieu avec deux mois de retard, le vote du budget reporté à fin juin, plusieurs travaux d'investissement ont été stoppés et ont donc pris beaucoup de retard, et en tout premier lieu ceux de la bibliothèque. L'entretien des voiries et des espaces verts a également pâti : malgré l'appel en renfort d'entreprises spécialisées et le recours à des agents supplémentaires, un important retard a été pris dans les tontes et le désherbage. Et ce retard sera difficile à rattraper dans un court délai.

Les effets de la crise se feront également sentir sur la programmation culturelle de l'année puisque jusqu'au mois de septembre, rien ne peut être programmé avec certitude. Ainsi, le feu d'artifice du 13 juillet et la Fête des Arts n'auront pas lieu cette année. Le service Enfance Jeunesse verra de son côté les habituelles activités remises en cause : les minicamps ne seront pas organisés cet été pour des raisons de sécurité, les chantiers jeunes seront reportés aux vacances d'automne. Plusieurs manifestations ont dû être reportées ou annulées. Les finances de la commune seront également impactées par le recours à plusieurs agents contractuels en renfort, l'achat des matériels de protection pour les écoles, les bâtiments communaux et les agents. Une perte importante de recettes est également attendue.

Actuellement tous les services travaillent à la réorganisation de leurs activités afin que cette crise laisse le moins de cicatrices possibles et qu'une vie « normale » puisse rapidement reprendre.

Le sage conseil de la commune

Le conseil des Sages est composé de 14 membres (actuellement 9 femmes et 5 hommes) nommés pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois. Tous sont issus des divers secteurs de la commune.

Cette instance apolitique a un rôle purement consultatif.

Le conseil des Sages siège dans les commissions et est amené à formuler des avis, à faire des propositions sur des sujets en lien direct avec la commune et à porter un éclairage sur des sujets touchant la vie locale. Les thèmes lui sont confiés par le maire ou bien directement proposés par ses membres et validés par la municipalité.

Une réunion mensuelle est organisée en vue d'un compte rendu tant sur la vie locale que sur les diverses participations aux commissions ou au conseil municipal.

Les sujets d'actualité en cours y sont évoqués comme par exemple les expositions, conférences, actions de bénévolat ou participation aux événements locaux (fête du port, fête des arts, cérémonies...).

Mettre en place des conférences thématiques et créer un lien intergénérationnel fort avec le conseil d'enfants afin que des projets communs puissent se concrétiser sont les deux axes majeurs du conseil dans le cadre du nouveau mandat. Le conseil des Sages est heureux de participer à la vie locale.

+ auprès de Michel Réservat, président des Sages : mike.nieul@wanadoo.fr



Le conseil des Sages lors de la visite du centre Altriane en 2019.

Le jeune conseil de la commune



En 2019, les jeunes conseillers ont pu assister à un match de rugby.

Le conseil d'enfants de Nieul vise trois objectifs principaux : faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale ; leur donner à travers elle la parole et les rendre actifs dans la vie publique ; apprendre à devenir citoyen et responsable. Il est donc un acteur de la vie locale.

Les jeunes sont amenés à proposer des actions ou des projets, à les mettre en œuvre et à communiquer dessus.

Composé de 15 élèves de CM1 et CM2, filles et garçons, le conseil travaille actuellement sur deux projets : un grand jeu d'enquête et d'énigmes autour de la faune et de la flore du marais ainsi que la confection de « boîtes à livres » en accès libre.

60 ans de fêtes !

Le Comité des fêtes célèbre ses 60 ans cette année.

Né le 13 juillet 1960, du regroupement des comités de Nieul et de Lauzières, le Comité des fêtes est alors présidé par M. Briaud avec pour événements phare la fête du 14 juillet et celle de la chasse. En 1972, M. Boulourd prend le relais et initie de nouveaux événements comme la fête de la Saint-Jean, la Sainte-Cécile ainsi que des animations musicales. En 1980, M. Gralpeid y ajoute la kermesse, un dîner dansant et les soirées cabarets. M. Nobletz lui succède en 1999 et y ajoute le troc'plantes. D'autres présidents viendront par la suite et y laisseront également leurs marques : M. Péron en 2009, M. Filet en 2012, M. Babeau en 2015, à nouveau M. Filet en 2016, puis Mme Chapuis en 2018. Depuis 2019, la présidence est assurée par Guillaume Farcq.

La dernière nouveauté du comité est la création d'une guinguette éphémère, qui permettra, à partir du mois de septembre, d'organiser des soirées à thèmes sur différents lieux de la commune. Vous souhaitez en savoir plus et/ou rejoindre les membres actifs et bénévoles du Comité des fêtes ?

+ Guillaume Farcq, tél. 07.68.30.79.58 ou comitedesfetesnieul@gmail.com
Voir également la page Facebook.



Le nouveau Bureau du comité : Maxime (vice-président), Daniel (trésorier), Axelle (vice-secrétaire) et Guillaume (président). Manque Annie (secrétaire).

De 2010 à 2020, Lauzières achève sa rénovation

La requalification de la rue du Port et la reconstruction du pont à l'entrée du bourg de Lauzières viennent achever quinze années d'études, de réflexions et de concertations avec les riverains, mais aussi des années de travaux lourds et contraignants pour les riverains de Lauzières.



Après les travaux.

La situation géographique de ce bourg ressemble quasiment à une presqu'île, s'il n'était pas rattaché à un chemin communal, qui malgré son patronyme de « rue de Paris », n'a en fait que les caractéristiques d'un chemin rural par ses dimensions. Le véritable accès à Lauzières se fait par l'avenue du Grand Large où il faut franchir le chenal pour découvrir cet ancien bourg de pêcheur avec sa rue principale qui nous emmène jusqu'à la jetée du Port du Plomb.

Des travaux lourds, au cours desquels il a fallu reprendre non seulement le réseau d'assainissement mais aussi l'adduction d'eau potable, ont été réalisés en quatre tranches successives avec le Conseil Départemental. Ils ont commencé par le Port du Plomb pour s'achever au pont à l'entrée du bourg. Ces travaux ont été complétés avec les aménagements côtiers près des restaurants ainsi que les parkings de l'impasse du Chenal et de la rue du Vieux Pont suite à la tempête Xynthia de février 2010.

Lourds, indéniablement, non par leur technicité travaux mais par leur objet même et leur situation sur la rue du Port. Ils ont contraint les riverains à circuler par des déviations empruntant des voies souvent mal adaptées à la circulation. Bien sûr tout n'est pas parfait, il reste encore quelques marquages au sol pour distinguer des intersections de ruelles, quelques mobiliers urbains à poser, la revégétalisation des espaces verts à l'entrée du bourg qui sera accompagnée de plantations d'arbres.

Le chantier s'achève donc enfin et nous tenons à nouveau à remercier particulièrement tous les habitants de Lauzières pour leur patience durant toutes ces années. Le résultat en valait la peine.

Quelques chiffres



L'ensemble des aménagements de la rue du Port, toutes tranches confondues, ainsi que les aménagements complémentaires, représentent un investissement de plus de 1 895 000 € dont près de 695 000 € à la charge de la commune ainsi que des financements par le Conseil Départemental pour 700 000 €, la Communauté d'Agglomération pour 408 000 € et le syndicat Eau17 pour 92 000 €.

Et le Poilu ?

Déposer la statue du Poilu de Lauzières à l'occasion des travaux de voirie ne fut pas simple eu égard à son état général mais aussi au symbole qu'il représente. Le reposer n'est donc pas un acte anodin. Parce que son état reste très fragile, il n'est pas possible de le remettre en place dès maintenant, un temps de traitement étant encore nécessaire. Aussi sera-t-il reposé le samedi 29 mai 2021. Pourquoi à cette date ? parce que notre poilu grenadier a été installé sur sa stèle en mai 1921. Nous fêterons donc son 100^{ème} anniversaire, en sa présence, à l'occasion d'une fête de village... comme autrefois.



HOMMAGES RENDUS

À Francis Véricel,
décédé le 10 mai 2020.

Ancien conseiller municipal, très investi dans le milieu associatif notamment au sein de l'association Arts et Lumières dont il fut président, Francis Véricel a participé activement durant des années à la Fête des Arts. Homme discret, il a apporté son aide à de nombreux projets de la commune, tout en restant dans l'ombre. Nous lui rendons un chaleureux hommage et gardons en mémoire son investissement à nos côtés.

À Marie-Louise Galepoid,
décédée le 2 juin 2020.

Ancienne conseillère municipale sous les mandats de Messieurs Guillon et Devaud, particulièrement active au sein de la commission sociale (ex-CCAS), elle fut également une bénévole engagée au sein de l'association de parents d'élèves, du Comité des fêtes et du Club des Blés d'Or. La médaille de la ville lui avait été remise en 2012 pour son investissement local. La Municipalité remercie Madame Galepoid pour son rôle au sein de la commune.

À Michel Planche,
décédé le 3 juin 2020.

Homme de convictions et d'engagements, il a œuvré en qualité d'adjoint délégué à l'Enfance Jeunesse durant les deux derniers mandats. Grand connaisseur du monde de l'enfance et du monde scolaire, détenteur des palmes académiques pour ses fonctions en tant que directeur d'écoles, de collèges et de lycées, il a initié sur la commune plusieurs projets en faveur des enfants et des jeunes. L'ensemble des élus lui rendent un vibrant hommage.

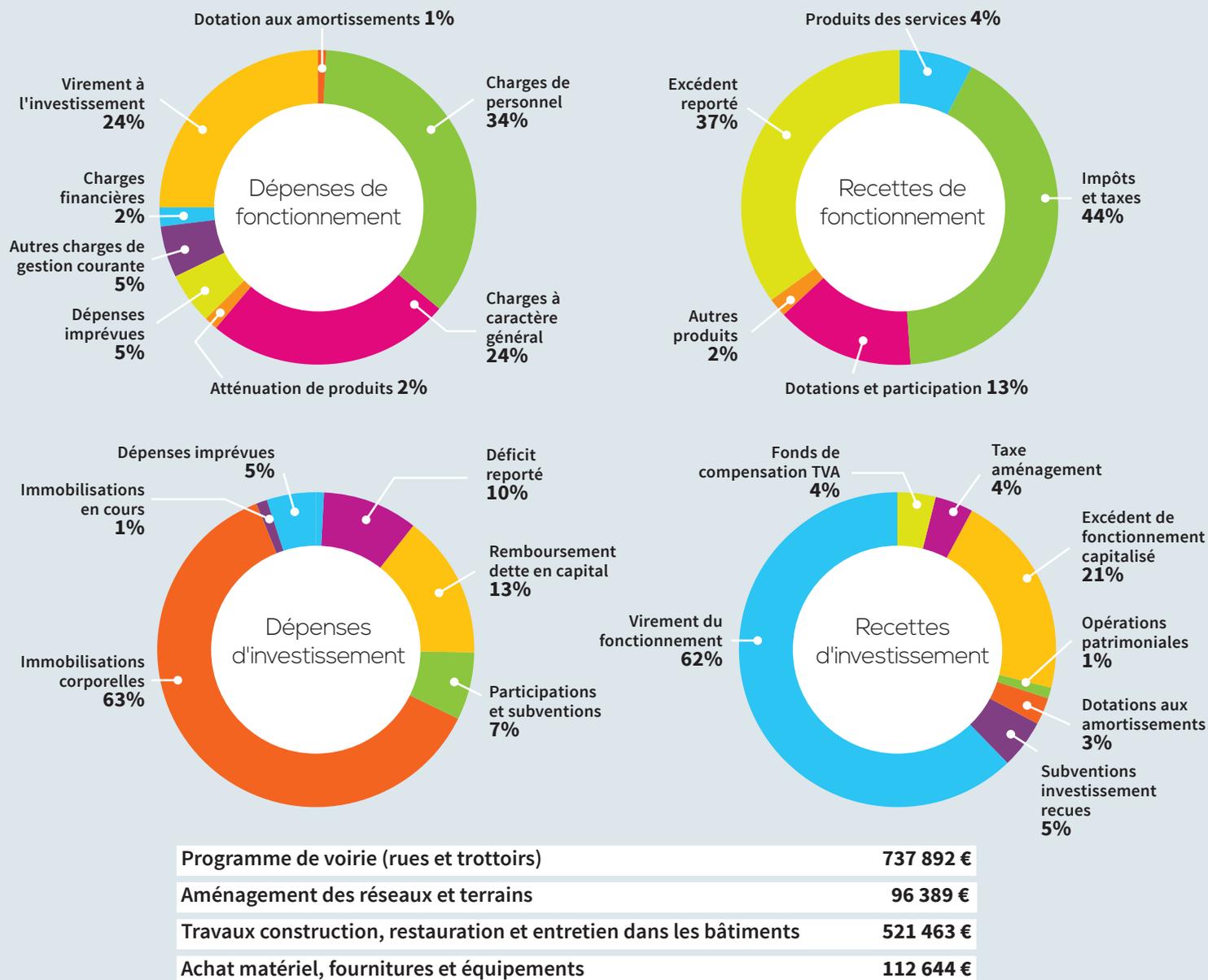
À Didier Privé,
décédé le 24 juin 2020

Il fut durant 19 années, un membre très présent au sein du conseil municipal et des commissions. Homme de valeurs et de convictions, engagé sur le plan politique et syndical, il était connu et apprécié pour défendre ses valeurs avec humour et finesse ; avec son caractère bien trempé, il frappait toujours juste avec un grand sens de l'à-propos. L'ensemble du conseil le remercie pour son engagement aux côtés des municipalités successives et lui rendent un hommage ému.

BUDGET

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité au cours de l'année. Dans un contexte particulier de crise sanitaire ayant décalé

l'installation du nouveau conseil municipal, le budget a été voté tardivement, le 25 juin. Pour autant, il confirme la bonne santé financière de la commune et le maintien de son niveau d'investissement en 2020.



CE QU'IL FAUT RETENIR

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Conformément à notre engagement de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les habitants dans un contexte économique rendu encore plus difficile par la crise sanitaire, la municipalité souhaite avant tout limiter au maximum la pression fiscale et aider ainsi les administrés à maintenir leur pouvoir d'achat. Cependant, les bases d'imposition décidées par l'État évoluent en 2020 de + 0,9% ce qui entraîne une hausse très modérée des impôts locaux cette année.

62 % TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Le taux d'autofinancement est révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recourir à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement réalisés.

9,36% TAUX D'ENDETTEMENT

C'est le taux global d'endettement de la commune, intérêt et capital. Il est le résultat d'une politique pluriannuelle de désendettement de la commune.



10 072 380 € BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Le budget général de la commune se répartit à 70 % en fonctionnement (7 046 409 €) et 30 % en investissement (3 025 970 €).

DE NOUVEAUX AGENTS À NIEUL



Guillaume Blanc.

découverte des goûts en leur proposant une restauration collective variée et de qualité. Très sensible aux questions de développement durable, il apporte une importance particulière aux produits locaux et de saison et aux thèmes du recyclage et du zéro déchets.

Deux agents ont quitté leurs fonctions au cours du premier semestre dans le cadre de leur départ en retraite :

Françoise Gautreau, agent spécialisé des écoles maternelles depuis 32 ans, a quitté ses fonctions en février. Son remplacement est assuré pour le moment par un agent sous contrat.

Yvon Gesbert a cessé ses fonctions le 29 juin après 35 ans de fonction publique dont 15 au service de la commune. Il laisse la place à Guillaume Blanc, chef de cuisine à l'EHPAD des Minimes de La Rochelle. Ce jeune responsable de production de 32 ans arrive à Nieul avec des idées et des projets pour accompagner les enfants dans leur

Des abattages nécessaires



Le parc municipal compte 370 arbres dont certains de très grande taille. Suite à un diagnostic sanitaire réalisé en 2019, il est apparu que 13 d'entre eux, très malades devaient être abattus en raison de leur état de santé et de leur fragilité qui représentent un risque certain pour la sécurité des usagers du parc. Une campagne d'abattage aura donc lieu en fin d'été. Elle sera suivie d'un programme de replantation : pour chaque arbre abattu, deux au moins seront replantés.

Home Detox

Maison rangée, esprit apaisé

Professionnel de l'organisation et du rangement, le Home Organiser vous aide à optimiser les espaces de vie de votre maison à travers le désencombrement, le tri, le regroupement des choses et leur rangement pour un intérieur plus fonctionnel, plus harmonieux et plus serein. D'autres services sont également proposés comme le Home-Staging (valorisation d'un bien immobilier à vendre), l'aide au déménagement/emménagement, l'aide au vide-maison (succession, départ en maison de retraite). Une prestation complémentaire de débarras, pour vous aider à donner, vendre, recycler ou jeter les choses triées existe également.

+ Rens. Isabelle Sarrodie, tél. 06 63 43 32 36 ou homedetox.isa@gmail.com. Site www.homedetox17.fr

Les nouveaux commerces

Les embruns

La Maison de la presse du Fief Arnaud a fait peau neuve

Depuis le début d'année, Corinne Guénon a repris le bureau loto/presse situé au centre commercial du Moulin des Chênes Verts (à proximité du Super U) dans un esprit convivial et sympathique. Les services habituels demeurent, auxquels s'ajoutent la vente de timbres, de piles et de cartes de bus Yélo, le service de carte grise, des jeux FDJ et un petit espace café pour lire son journal tranquillement.

L'établissement est ouvert en semaine de 8h30 à 18h, le dimanche jusqu'à 13h. Fermé les mercredi et samedi après-midi.

Croquez la Pomme... d'Or !

De la qualité et de la gourmandise

La Pomme d'Or a réouvert ses portes au centre commercial des Chênes Verts, 2 rue Florence Arthaud, et vous propose fruits, légumes, crèmerie, cave à vin et épicerie fine.

Xavier vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h et le samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h.

+ Rens. Tél. 05 46 46 30 38 ou lapommedor17@gmail.com.

Facebook <https://www.facebook.com/La-Pomme-dOr-106899477652605/>

LA PAROLE AU GROUPE MINORITAIRE

À l'aube de ce nouveau mandat, tous les membres de l'équipe Nieul Ensemble vous remercient pour votre vote en leur faveur le dimanche 15 mars 2020. Merci à vous pour avoir bravé les risques de la Covid 19 et vous être rendus aux urnes. Merci également à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien et leur amitié mais qui n'ont pas pu exercer leur droit de vote.

Soyez assurés que vos 3 représentants au Conseil municipal mais aussi les 26 autres personnes restent également à votre écoute et travaillent pour veiller au bien-être et au bien-vivre de toutes les Nieulaises et tous les Nieulais.

À cet effet, nous continuerons de défendre vos idées pour le cadre de vie à Nieul-sur-Mer, notamment un urbanisme modéré, dans le domaine de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, de l'activité sociale et des relations intergénérationnelles, pour l'environnement et le développement durable, dans le domaine culturel, celui des sports et associations, et bien sûr pour la sécurité des citoyens.

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux - 06 19 32 17 70 - Jacqueline Chevallier - 05 46 37 21 39 - Christian Tavares - 05 46 37 37 08

Nieul_ensemble@outlook.fr

AOÛT

SAMEDI 1 AOÛT de 10h à 23h Concours officiel de pétanque toutes catégories

Organisé par l'association Pétanque nieulaise
Parc Municipal
Renseignements : 06 08 09 27 71

VENDREDI 7 AOÛT à partir de 21h Nuit des étoiles



Organisée par l'association Ciel d'Aunis. Conférences et observation des étoiles
Parking de l'espace Michel Crépeau
Renseignements :
06 15 47 13 46

SAMEDI 15 AOÛT de 9h à 18h Vide grenier



Organisé par l'association sportive maritime de football
Stade municipal
Infos et réservation :
06 81 21 93 53

SEPTEMBRE

LES JEUDIS 3 ET 17 SEPT. de 19h30 à 21h30

Portes ouvertes Rock Swing
Organisées par l'association Rock Dance
Découverte du Rock, Swing, West Coast,
Salle du Phare de Cordouan
Infos : 06 66 07 85 66

SAMEDIS 5 SEPT. de 9h à 23h

Club pongiste nieulais : tournoi départemental en simple
Salle du Phare de la Coubre
Renseignements et dates auprès de l'association : 06 51 55 52 44

LES SAMEDIS 5 ET 12 SEPT. de 10h à 16h

Portes ouvertes du tennis
À la découverte du tennis, prêt de matériel et inscriptions possibles
Salle du Phare des Baleines
Infos : 06 07 03 63 40

DIMANCHE 6 SEPT. de 7h à 18h Brocante



Organisée par les Restaurants du Cœur
Parc Municipal
3€ le m linéaire - Infos et réservation au
06 10 60 91 89

LES LUNDIS 7 ET 14 SEPT. de 20h30 à 21h30

Portes ouvertes Danses Latines
Organisées par l'association Rock Dance
Découverte de la Bachata, Salsa Cubaine
Salle du Phare de Cordouan
Infos : 06 66 07 85 66

AGENDA

DIMANCHE 20 SEPT. de 9h à 12h Bouffées d'AirPur - Rondes d'AirPur

Organisées par l'association Nieulairpur
Les Bouffées : 10 km en duo, relais 2,5 km, 10 km
marche nordique-rando
Les Rondes : courses pour enfants
Parking de l'espace Michel Crépeau
Infos et contact : 06 75 41 37 01

DIMANCHE 27 SEPT. de 10h à 18h Parc éphémère

Organisé par le Comité des fêtes - Châteaux gonflables et jeux pour enfants et adolescents
Parc municipal
Infos : 07 68 30 79 58

DU LUNDI 28 SEPT. AU VENDREDI 9 OCT. 9h30 - 12h et 13h30 - 17h Exposition photos

Exposition des photos des membres du Club Photo
2 thèmes : effets de pluie et lignes et courbes
Hall de la Mairie

OCTOBRE

VENDREDI 2 OCT. à 21h Conférence

Organisée par Ciel d'Aunis :
à la recherche de la 9^{ème} planète par Sophie Mugnier
Salle du Phare de Chassiron

DIMANCHE 4 OCT. de 9h à 19h Bourse aux vêtements

Organisée par l'association Du bonheur pour le Mali
Salle du Phare de la Coubre
Inscriptions au 06 12 91 21 89 ou 06 84 07 48 02

DIMANCHE 11 OCT. horaire à préciser Fête de la nature

Organisée par la Commission Environnement
plus d'infos à venir

DIMANCHE 11 OCT. de 14h à 18h30 Tournoi d'échecs

Organisé par l'Échiquier nieulais
Maison des associations - Salle Neptune
Ouvert à tous

DIMANCHE 18 OCT. de 9h à 18h Vide dressing solidaire

Organisé par l'association Capsul'aventure pour une action de solidarité scolaire au Sénégal
salle du Phare de la Coubre
exposant : 10€ les 3 mètres
Renseignement et réservation au 06 82 18 71 83
capsulaventure@gmail.com

VENDREDI 30 OCT. à 21h Conférence

Organisée par Ciel d'Aunis :
croyances populaires autour de la lune
par Yves Rousseau
Salle du Phare de Chassiron

SAMEDI 31 OCT. à partir de 17h

Soirée Halloween

Organisée par le Comité des fêtes, en partenariat avec l'AIPE
Animations pour Halloween suivi d'une boum
Salle du Phare de Chassiron
Infos : 07 68 30 79 58

NOVEMBRE

MERCREDI 11 NOV. horaire à définir Commémoration du 11 novembre

Monument aux morts
Place de la Liberté - François Mitterrand

SAMEDI 14 NOV. à 20h30 Concert Pop Rock Soul



Organisé par la Commission Culturelle
Carte blanche à X-SO
Salle du Phare de Cordouan
Entrée 3€ - gratuit - 18 ans

SAMEDI 14 NOV. à 21h (ouverture des portes à 19h)

Loto du cœur

Organisé par le Lions's club La Rochelle Océan, animé par Wilfrid, nombreux lots, au profit de "Enfants Cancers Santé" et "Bibliothèque Sonore"
Salle du Phare de la Coubre
Infos et réservation au 06 41 91 79 62

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOV. samedi à 20h30 - dimanche à 17h

Théâtre : Electre

Adapté de Sophocle par La Compagnie Tambours d'Aurore. Une tragédie ancienne qui nous parle des relations passionnelles entre les membres d'une même famille. Dans une mise en scène résolument contemporaine et dynamique, accompagnée d'une guitare électrique.
Entrée : 9€ (réduit 5€), durée 1h40

DIMANCHE 29 NOV. de 7h à 20h Vide ta chambre

Organisé par l'AIPE
Salle du Phare de la Coubre
infos : 06 64 95 10 76

DÉCEMBRE

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉC. de 15h le samedi à 15h le dimanche Téléthon

Organisé par l'association Nieulairpur
Salle du Phare de Cordouan
plus d'infos à venir

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉC. sam. de 10h à 19h - dim. de 10h à 17h

Marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes
Inscriptions et renseignements au 07 68 30 79 58 ou
comitedesfetesnieul@gmail.com

Dons du sang

27 aout - 22-oct. 17-déc. de 15h30-19h
Espace Michel Crépeau,
Salle du Phare de la Coubre

Toutes ces manifestations sont annoncées sous réserve de conditions sanitaires favorables.
N'hésitez pas à vous renseigner quelques jours avant la date prévue auprès des organisateurs.

À l'Espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire.

Organisé par la municipalité.

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre Facebook

